

Déclaration au CA du CNRS du 18/10/2007

Le CNRS a été créé il y a bientôt 70 ans pour relancer la recherche nationale. Sous l'impulsion de De Gaulle, la recherche scientifique est devenue une priorité nationale. Depuis, le CNRS a continué à marquer de son empreinte la recherche française, notamment en créant dès 1964 les laboratoires associés.

De nouvelles thématiques ont été développées : sciences pour l'ingénieur et sciences de l'environnement. Il a participé à l'aménagement du territoire national, l'interdisciplinarité est devenue une réalité. Dans cet effort, il n'a pas été seul, d'autres organismes ont pris leur part et les universités sont devenues également des acteurs incontournables de la recherche française.

La crise que nous vivons en ce moment procède pour nous de présupposés idéologiques sans fondement et graves de conséquences pour la recherche française. La position et la méthode utilisée par le ministère sont inacceptables. Sur la base d'un courrier non rendu public, le débat sur le schéma stratégique est repoussé, et est remise en cause l'organisation du partenariat avec les universités. C'est la fin des UMR et l'annonce d'un transfert probable des personnels CNRS sous l'autorité des présidents d'universités.

Le CNRS et les universités ont des rôles et des responsabilités communs et complémentaires. La cotutelle des UMR doit se poursuivre. Il faut probablement débattre pour en redéfinir les contenus, mais cela ne doit en aucun cas résulter de choix autoritaires du seul pouvoir politique. Autonomie des universités et autonomie du CNRS doivent aller de pair. L'évolution nécessaire du CNRS ne doit pas être celle qui conduit à son démantèlement. Transformer le CNRS en des instituts mono disciplinaires coupés des universités serait sclérosant, le diluer brutalement dans les universités serait source de graves dysfonctionnements.

Par sa position d'organisme national, le CNRS participe à la mise en cohérence de la recherche, au développement de l'ensemble des champs disciplinaires, de l'interdisciplinarité et à l'émergence des nouvelles thématiques. Il contribue à la nécessaire complémentarité des recherches menées dans le pays, pour éviter les dégâts des effets de mode notamment dus aux similitudes dans les appels d'offres de l'Europe, de l'ANR ou des régions.

Les universités ont une double mission d'enseignement et de recherche. Leur ancrage territorial leur confère une responsabilité réelle face au tissu économique et social de leur région. Elles ont également la responsabilité cruciale de réussir à amener la plus large part de notre jeunesse au niveau de qualification nécessaire pour répondre aux enjeux actuels, en adossant l'enseignement à la recherche pour l'ensemble des cycles de formation.

La recherche française a besoin d'une organisation alliant organismes nationaux de recherche et universités responsables. Dans tous les pays développés coexistent des universités et des organismes de recherche. La réponse commune du Max Planck, du CSIC et du CNRS au livre vert de la Commission européenne montre que l'existence des organismes permet de pallier le manque de masse critique de la plupart des institutions de recherche européennes.

L'affaiblissement du CNRS ne signifierait pas pour autant le renforcement des universités. Si tel était le cas, il y aurait dans le projet de budget 2008 bien plus que 6,4 millions d'euros pour

la recherche universitaire. Non, il s'agit de faire du ministère le seul pilote à bord. Ce dernier fixe les objectifs scientifiques par le biais d'une ANR sous contrôle politique, il attribue les moyens humains et financiers, il évalue par le biais de l'AERES, où il procède à la totalité des nominations. Dans aucun pays développé, la science n'est sous le contrôle du politique au même niveau que ce qui se passe en France.

Le risque est considérable de priver les chercheurs comme les enseignants d'une liberté de pensée et d'initiative qu'ils ont dans tous les pays développés. L'État doit définir les grands choix. La politique scientifique doit être élaborée collectivement par les scientifiques, elle ne doit pas être l'affaire des seuls technocrates.

Nous attirons également l'attention des membres du conseil sur le risque de voir disparaître le caractère pluridisciplinaire du CNRS. Les bruits d'une restructuration de l'ensemble des EPST se font à nouveau insistants, notamment dans le domaine des sciences de la vie. Nous refuserons toute restructuration remettant en cause la pluridisciplinarité au CNRS.

Maintenant, le CNRS doit être confirmé comme acteur incontournable de la recherche. Il doit être capable de mettre en œuvre une stratégie scientifique. Le partenariat avec les universités doit être refondé. Ce sont les laboratoires qui sont au cœur de la recherche : ils doivent être sous tutelle conjointe du CNRS et des universités. Ils doivent être dotés de moyens, sans dépendre totalement de l'ANR. C'est pour cela que les moyens accordés dans le cadre des contrats d'établissement doivent être massivement augmentés.

L'évaluation des laboratoires et des personnes doit se faire sur le modèle du Comité national de la recherche scientifique, par des pairs élus et nommés. La procédure de désignation des nommés doit associer tous les partenaires universités et EPST.

Avec l'ensemble des personnels, nous mettrons tout en œuvre pour défendre tous ensemble la liberté de recherche, refuser le dogmatisme et l'autoritarisme du ministère.

SGEN-CFDT, SNCS-FSU, SNIRS-CGC, SNPTES-UNSA, SNTRS-CGT